

Conseils

- **RESPECTEZ LA PRESCRIPTION** en totalité et ne changez jamais les doses vous-même.
- **N'ARRÊTEZ PAS** le traitement brutalement.
- **N'ASSOCIEZ JAMAIS** d'autres médicaments sans l'accord du médecin.
- Avalez les comprimés **SANS LES ÉCRASER**.
- Vous pouvez mélanger le contenu des gélules dans l'alimentation ou dans la boisson mais il ne doit pas être écrasé.
- **N'ATTENDEZ PAS** que la douleur soit trop forte avant de prendre une dose supplémentaire ou interdose. Les délais d'action sont :
 - par voie orale environ 45 à 60 min,
 - par voie sous-cutanée environ 30 min,
 - par voie intra-veineuse environ 10 min,
 - par voie transmuqueuse de 5 à 20 minutes.
- Parfois certains soins peuvent être douloureux comme un examen, une toilette, une mobilisation ; il est important de prévenir cette douleur en prenant une interdose en respectant son délai d'action.
- N'hésitez pas à **SIGNALER À VOTRE MÉDECIN** l'inefficacité du traitement ou la recrudescence d'éventuelles douleurs. Il est essentiel de lui dire votre ressenti pour lui permettre d'équilibrer au mieux votre traitement.
- **ÉVITEZ LA CONDUITE AUTOMOBILE** au début du traitement (la première semaine). Au-delà, elle n'est possible qu'après l'accord du médecin.
- Et bien entendu, **N'ASSOCIEZ JAMAIS LE TRAITEMENT PAR MORPHINE AVEC DE L'ALCOOL !**

INFORMATION AUX
PERSONNES SOIGNEES

La morphine :
ce que vous devez
savoir ...

@Document réalisé par
l'Équipe Mobile Douleur et
Soins Palliatifs — Validé par
le CLUD — Novembre 2008



La morphine et les autres "morphiniques" : généralités

- La morphine est un médicament prescrit pour soulager les douleurs intenses, et dans ce cadre, elle n'entraîne pas de toxicomanie.
- C'est donc un médicament comme les autres. Bien prescrit et bien utilisé, c'est un des traitements anti-douleurs le plus efficace.
- C'est l'intensité de la douleur et non la gravité de la maladie qui justifie la prescription de morphine.

- Les morphiniques peuvent vous être prescrits :

☞ par voie orale (gélule, comprimé, solution buvable) :

- une morphine à libération prolongée dite LP agissant en continu sur 12h ; il faut donc la prendre systématiquement à heures régulières, matin et soir, avec un intervalle de 12h pour calmer la douleur de fond.
- une morphine à libération immédiate appelée interdose qui agit rapidement, pendant 4 heures, pour calmer une douleur plus intense ou pour anticiper les douleurs prévisibles (par exemple lors des soins, des mobilisations, de la toilette, des transports...).

☞ par perfusion sous-cutanée ou intraveineuse : l'administration peut être continue pour calmer la douleur de fond et, il est possible de faire des bolus ou doses supplémentaires en cas d'accès douloureux.

☞ par voie transcutanée c'est-à-dire un patch à coller sur la peau à changer tous les 3 jours qu'il ne faut pas couper et qu'il faut changer d'emplacement à chaque renouvellement. Les douches sont autorisées. Les accès douloureux peuvent être contrôlés par une prise d'interdose.

☞ par voie transmuqueuse, c'est-à-dire par le frottement d'un comprimé avec applicateur buccal (bâtonnet) contre la muqueuse des joues.

Les effets gênants non souhaités

LA CONSTIPATION est constante et va persister pendant toute la durée du traitement. Il faut donc systématiquement la prévenir par la prescription et la prise orale d'un laxatif doux, dont la dose est à adapter en fonction de votre transit.

Dans la mesure du possible :

- buvez suffisamment (eau, jus de fruits, soupe,...)
- consommez des fruits et des légumes
- limitez les aliments ralentissant le transit (riz, carottes cuites, coings, bananes,...)
- maintenez une activité physique

Si malgré toutes ces mesures, la constipation persiste au delà de 3 jours, prévenez votre médecin traitant.



DES NAUSÉES voire DES VOMISSEMENTS : ils ne sont pas systématiques et disparaissent généralement en une semaine. Si le traitement antalgique (c'est-à-dire le traitement antidouleur) est efficace mais qu'il provoque des nausées, il est préférable de traiter les nausées plutôt que d'abandonner le médicament antalgique. Prévenez alors votre médecin traitant.



UNE SENSATION DE BOUCHE SÈCHE : quelques moyens simples permettent de l'atténuer :

- Lavez vous les dents 2 à 3 fois par jour et brossez vous la langue d'arrière en avant doucement
- Buvez régulièrement et /ou humidifiez votre bouche avec un vaporisateur d'eau minérale
- Rincez vous éventuellement la bouche avec de l'eau gazeuse

Si cela ne suffit pas, prévenez votre médecin traitant.

UNE SOMNOLENCE MODERÉE : c'est le plus souvent une récupération du retard de sommeil pouvant être en rapport avec des insomnies provoquées par la douleur. Toutefois, si elle est importante et/ou persiste au delà de 3 jours, prévenez votre médecin traitant qui adaptera votre traitement pour diminuer cet effet gênant.



Des troubles du **SOMMEIL** (mauvais rêve, cauchemar), des **HALLUCINATIONS** visuelles (visions, apparitions), des difficultés de concentration et de mémorisation, des difficultés pour uriner, des contractions musculaires,... : parlez-en à votre médecin traitant.

